

3^o GLYCONIQUE, ASCLÉPIADE ET CHORIAMBIQUE *pentamètre* :

Per quinquennia jam decem,
Ni fallor, fuimus; septimus insuper
Annum cardo rotat, dum fruimur sole volubili¹. PRUD.

SUCCESSION IRRÉGULIÈRE.

Les chœurs des tragédies présentent quelquefois une succession irrégulière, où figurent des vers non-seulement de mesure inégale, mais encore de nature différente, où, par exemple, le système *trochaïque* est allié au système *iambique*. Nous nous bornerons à un exemple de Sénèque :

Argos nobilibus nobile civibus,
Argos iratæ carum novercæ,
Semper ingentes educas alumnos.
Imparem æquasti numerum deorum;
Tuus ille bisseño meruit labore
Allegi cælo magnus Alcides :
Cui lege mundi Jupiter ruptâ
Roscidæ noctis geminavit horas,
Jussitque Phœbum tardiùs celeres
Agitare currus, et tuas lentè
Remearè bigas, pallida Phœbè², etc.

¹ *Cathem. præf.* Prudence n'a employé qu'une fois ce système. On remarquera que les trois vers sont *choriambiques*.

² *Agam.* 808 sq.

CHAPITRE XL.

DE L'ACCENT¹.

Dans tout mot de plusieurs syllabes, il y en a une sur laquelle on appuie plus fortement que sur les autres. Cette élévation de la voix est ce qu'on appelle *accent tonique*, ou simplement *accent*, en grec *προσῳδία*, en latin *accentus*, *tonus*, *tenor*, *fastigium*, *apex*, *acumen*, *cacumen*².

Ce principe fondamental de l'accent est le même pour toutes les langues : elles diffèrent quant à la place de cet accent.

Les unes lui assignent trois places, la dernière syllabe, la pénultième et l'antépénultième. Telles sont le grec (*καλός, ἡμέρα, πόλεμος*) et l'italien (*virtù, padre, amabile*).

D'autres ne donnent que deux places à l'accent. De ce nombre est le français, qui le met toujours sur la dernière quand cette syllabe est sonore, et sur la pénultième quand la dernière est muette : *vertu, vertueuse*. Le latin n'affecte également à l'accent que deux places différentes.

On appelle *arsis* l'action d'élever la voix sur une

¹ Dans tout ce chapitre il est question de l'accent *parlé*. Nous dirons peu de chose de l'accent *écrit*. Quant aux signes conventionnels dont les modernes se servent quelquefois pour distinguer des homonymes latins, nous n'avons pas à nous en occuper. Il suffit de se rappeler qu'ils ne sont pas destinés à noter l'accent tonique.

² Ces quatre derniers mots sont empruntés par métaphore à l'accent écrit. On voit encore dans Aulu-Gelle (XIII, 6), *notas vocum, moderamenta, accentunculas, voculationes*.

syllabe, *thesis* l'abaissement de la voix sur la syllabe suivante. Dans *natura* ¹ l'*arsis* a lieu sur la syllabe *tu*, la *thesis* sur la finale *ra* ².

RÈGLES GÉNÉRALES.

1° Tout mot qui ne s'unit pas à un autre par la prononciation ³ a un accent, et ne peut en avoir qu'un seul.

2° Dans les disyllabes, quelle qu'en soit la quantité, l'accent est toujours sur la première syllabe : *rosa*, *téplum*, *mâtres*, *bónus*, *fórtés*, *méum*, *ámant*, *béne*, *mâle*, *íntus*, etc.

3° Dans les polysyllabes qui ont plus de deux syllabes, l'accent est sur la pénultième, quand cette pénultième est longue : *Románas*, *appórtant*, *inimíci*, *insidiátos*.

4° Et il est sur l'antépénultième, quand la pénultième est brève : *dóminus*, *cónsulis*, *átria*, *Claúdius*, *Horténsius*, *fúerat*, *túrpite*, *pénitus*, *miráberis*, *supelléctilem*. Peu importe que la dernière soit longue : *dómíno*, *ácuunt*, *hódie*, *sédúle*, *áspere* ⁴.

¹ Ou plus exactement *natúra*, d'après ce qui sera dit plus loin.

² *Quando dicimus natu, elevatur vox, et est arsis in tu; quando veró ra, deprimitur vox, et est thesis.* (Prisc. de Accent. p. 1289.)

³ Les grammairiens latins disent : Tous les mots qui ont un sens par eux-mêmes, *aliquid significantia* (cf. Diom. p. 426; Capel. p. 61), afin de préparer l'exception des *prépositions*, qui, suivant Priscien (p. 980), ont besoin d'être jointes à un autre mot pour offrir un sens à l'esprit : *Græci proprium dicunt esse præpositionis ut nihil per se, positæ sine aliis partibus orationis, significare possint.*

⁴ Cela est remarquable, si l'on songe qu'en grec l'accent n'est jamais sur l'antépénultième quand la dernière est longue.

Comme on le voit, l'accent est subordonné à la quantité. D'où il suit que la connaissance de l'une est nécessaire pour qu'on puisse donner à l'autre sa place convenable. Ainsi l'on ne pourrait déterminer l'accent de *diéi* et de *fidéi*, si l'on ne savait préalablement que l'*e* est long dans le premier de ces mots et bref dans le second. Ceci une fois reconnu, on mettra l'accent sur la pénultième dans *diéi*, et sur l'antépénultième dans *fidéi*.

DIFFÉRENTES SORTES D'ACCENTS.

Les Latins, pas plus que les Grecs et les Français ¹, n'écrivaient pas l'accent tonique, mais ils avaient des signes avec lesquels ils pouvaient le noter, quand ils traitaient théoriquement de la place de l'accent. Ces signes étaient précisément ceux qui sont encore aujourd'hui en usage.

On applique par extension à l'accent *parlé* les dénominations de l'accent *écrit*.

L'accent *aigu* est proprement l'accent *tonique*. Le mot *dóminus* a l'accent *aigu*, ou l'accent *tonique*, ou simplement l'accent, sur la première syllabe.

¹ On sait que l'usage de l'accentuation ne se trouve généralement établi dans les livres grecs que vers le iv^e siècle de notre ère. On sait également que les *apices*, *acumina*, *fastigia*, qui se voient quelquefois sur les inscriptions latines, ne représentent pas l'accent tonique. Quintilien (1, 7) dit qu'il serait ridicule de vouloir marquer d'un signe toutes les longues, mais qu'il est bien de les noter pour distinguer deux homonymes : *ut, malus utrúm arborem significet an hominem, non bonum, apice distinguitur*. Mais, d'après le sens de tout le passage, ces signes n'étaient pas d'un emploi général; ensuite *apez*, *nota*, indiquent ici, selon moi, le signe de la longue, et non le signe de l'accent.

En français, les accents écrits n'ont aucune influence sur l'accent parlé. Si dans *bonté*, *alotré*, les deux accents se trouvent concorder, dans le mot *hâter* la syllabe accentuée est précisément celle qui ne porte pas de signe écrit.

Ce qu'on appelle accent *grave* n'est autre chose que l'absence d'accent. Ainsi dans le mot *dominus*, la seconde et la troisième syllabes ont l'accent *grave*. Nous nous dispenserons de marquer cet accent.

L'accent *circumflexe* fait élever, puis abaisser la voix sur la même syllabe ¹. Il ne peut donc affecter que des voyelles qui aient deux temps, c'est-à-dire des voyelles longues par nature ².

1° Les monosyllabes naturellement brefs, bien qu'ils soient longs par position, prennent l'accent aigu. Tels sont : *mél*, *fél*, *vír*, *fáx*, *píx*, *níx*, *nóx*, *núx*, *dúx*, *árs*, *párs*, *páx*, etc.

2° Ceux qui sont longs par nature prennent l'ac-

¹ *Circumflexus eo quod deprimat atque acuat* (Prisc. p. 1286). *Flexam nihil aliud esse quam has duas (prosodias) in una syllabá* (Servius, *Analect. gramm.* p. 530). *Circumflexus de acuto et gravi constat : incipiens enim ab acuto, in gravem desinit* (Isid. Orig. I, 17).

Je ne sais s'il est aussi difficile qu'on le pense généralement de se faire une idée de l'accent circumflexe latin. Nous avons en français des syllabes longues formées d'une voyelle et d'un e muet, sur lequel par conséquent la voix s'abaisse. On prononçait jadis : il li-e-ra, en trois syllabes : on a accéléré la prononciation, et l'on dit : il liera ou il lira. La première syllabe de ce mot me semble reproduire à peu près la prononciation de l'accent circumflexe latin. *Trempe*, voilà l'accent aigu des latins ; *trempee*, l'accent circumflexe. *Liquor* (substantif) se prononçait comme notre *l* dans le *lit* ; *liquor* (verbe) prolongeait la durée de la première syllabe, comme nous le faisons pour le mot *la lie*.

² Il faut bien faire cette distinction. Dans la versification toutes les syllabes longues sont traitées sur le même pied ; mais elles n'étaient pas toutes également longues pour l'oreille. Les longues dites *longues par position* étaient comparativement brèves. Là serait peut-être la plus grande difficulté, si l'on voulait rétablir la véritable prononciation des Latins. Les anciens nous ont laissé peu de détails à cet égard. Diomède (p. 428) distingue les cas où la préposition *cum* devient longue dans la composition, et ceux où elle reste brève : elle est toujours brève, excepté quand le mot qui suit commence par *f* ou *s*, comme dans *confero*, *consulo*, etc. Aulugelle (IV, 17) dit la même chose (*confecit*, *constituit*), et blâme ceux qui, se préoccupant trop de la quantité des vers, altéraient la prononciation de certaines voyelles brèves par nature, qui devenaient longues par position. Dans *objiciebat*, *conjectere*, *subjicit*, *injicere*, la préposition doit conserver sa prononciation brève.

cent circumflexe : *rós*, *dós*, *mós*, *flós*, *spés*, *rés*, *lèx*, *sól*, *lúx* ¹, *lis*, *móns*, *fóns*, etc.

3° Toute pénultième longue par nature prend l'accent circumflexe si la dernière est brève : *méta*, *lúna*, *bráma*, *rhétor*, *Créta*, *Róma*, *Románus*, *Cethégus*, *perósus*, *lectica*, etc.

4° Une pénultième longue par nature ne prend que l'accent aigu, si la finale est longue : *Athénæ*, *Mycénæ*, *Cethégi*, *règes*, *lèges*, *lecticæ* ², etc.

5° Une pénultième longue par position ne prend dans tous les cas que l'accent aigu : *Catúllus*, *Metélus*, *púlcher*, *ásper*, *ártis*, *ártés*, *códex*, *sólés*, *docte*.

RÈGLES PARTICULIÈRES.

I. ACCENT ARBITRAIRE.

1° Quand la pénultième d'un mot est suivie d'une consonne muette et d'une liquide, et que sa quantité peut être commune ³, l'accent en prose est sur l'antépénultième : *latèbræ*, *tènebæ*, *mánipli*. Mais dans le cas où la poésie allonge la pénultième, c'est cette pénultième qui prend l'accent : *latèbræ*, *tènebæ*, *mánipli* ⁴.

On dira de même : *vólucris*, *pérágrat*, et par licence poétique : *vólucris*, *pérágrat*.

¹ *Lux* et *nux* ont tous deux un accent, mais cet accent diffère. On peut comparer les mots français *hôte* et *hotté*.

² Cet affaiblissement de l'accent, quand la dernière est longue (*immánis* et *immánés*) peut être comparé à ce qui a lieu en français dans *grâce* et *gracieux*, bien que les circonstances diffèrent.

³ Il va sans dire que, si la voyelle est longue par nature, l'accent sera toujours sur la pénultième : *mátris*, *arátrum*, *spectátriæ*, etc.

⁴ Toutefois, dans certains mots très-usités, la force de la prononciation

2° Le génitif singulier de *ille*, *ipse*, etc., a en prose l'accent sur la seconde syllabe, qui par conséquent est longue : *illius*, *ipsius*, *ullius*, *nullius*, *untus*, *solius*, *utrius*, *totius*. Quelquefois cette seconde syllabe est abrégée en poésie¹. Alors l'accent se déplace et passe sur l'antépénultième : *illius*, *unius*, *nullius*, etc.

En prose, *alterius* a toujours l'accent sur l'antépénultième, parce que la pénultième est brève². Cette pénultième est quelquefois allongée en poésie, et l'accent se met sur l'avant-dernière : *alterius*³.

3° Certains verbes de la deuxième conjugaison, qui ont une forme archaïque de la troisième, déplacent l'accent dans ce dernier cas : *fervere*, *effulgere*; forme archaïque et poétique : *fervere*, *effulgere*.

II. ENCLITIQUES.

En latin, comme en grec, il y a des mots qui s'appuient par la prononciation sur le mot qui précède. On les nomme *enclitiques*. L'enclitique se combine avec le mot précédent, en sorte qu'un seul mot résulte de leur fusion.

1° Les enclitiques *que*, *ve*, *ne* (interrogatif), *ce*, déplacent l'accent, et l'attirent sur la finale du mot

était telle que la poésie n'osait déplacer l'accent. Ainsi *genitrix* avait toujours la première accentuée, et la seconde ne pouvait s'allonger dans les vers.

¹ *Seu (quum syllaba) longa corripitur, ut, Unius ob noxam et furias. Extra carmen non deprehendas; sed nec in carmine vitia ducenda sunt.* (Quintil. I, 5, 27.)

² Prisc. p. 970.

³ Le génitif *altus* n'abrège pas la pénultième.

auquel elles sont jointes : *hominum*, *hominumque*; *deus*, *deusve*; *venisti*, *venistine*; *limina*, *liminaque*; *cuncta*, *cunctane*¹.

Remarque. La particule *que* entre dans certains mots comme élément inséparable. Alors, en cessant d'être conjonction, elle cesse d'être enclitique. On prononce donc *dénique*, *itaque*, *indique*, *utique*, suivant la règle générale. Si l'on prononçait *itaque*, ce serait l'adverbe *ita* et la conjonction *que* (et ainsi).

Toutefois, l'accent de *plerique*, *plerumque*, étant sur la seconde, le neutre *pleraque* conserve le même accent. De même *utérque*, *utrâque*, *utrumque*.

2° Les enclitiques *pse*, *pte*, *te*, viennent toujours après des syllabes longues, et l'accent se place sans difficulté sur la pénultième : *reapse*, *tuopte*, *tâte*.

3° Les particules inséparables *met*, *dem*, *dum*, *nam*, sont de véritables enclitiques, qui attirent l'accent sur la finale des mots auxquels elles sont jointes : *nosmet*, *vobismet*, *ibidem*², *interdum*, *abidum*³, *ubinam*⁴, *quânam*.

4° L'adjectif déterminatif *quis* est considéré comme

¹ Le français nous offre aussi des déplacements de l'accent tonique opérés par des monosyllabes : *j'aime*, *aimé-je*. Dans *siez* l'accent est sur la dernière; cette même finale cesse d'être accentuée dans *siez-vous*, et ces deux mots perdent l'accent par l'addition d'un troisième : *siez-vous-y*.

² *Sero. ad Eneid. I, 116.* Doivent être soumis à la même règle les mots analogues : *itidem*, *indidem*, *totidem*. Je ne vois rien dans les grammairiens latins sur l'accent de *idem* dans toute sa déclinaison. Je pense que *eadem* avait l'accent sur la pénultième, aussi bien que *idem*, *ejusdem*, *eisdem*.

³ Je crois qu'il faut par conséquent accentuer sur la pénultième *agédum*, *agitédum*.

⁴ *Sero. l. cit.* Le grammairien observe que l'accent de *ubinam*, *ibidem*, faisait difficulté.

une enclitique quand il est précédé de *si*, de *ne*, ou de *num*, avec lesquels il peut ne former qu'un seul mot : *si quis* ou *stquis*, *ne quis* ou *néquis*, *núm quis*, *númaquis* ou *núnquis*, *si quem*, *ne quem*, etc.

Il en est de même de *si quando* ou *siquando*, *ne quando* ou *néquando*¹.

III. PROCLITIQUES.—ANASTROPHE.

Certains mots qui ont un accent lorsqu'ils sont pris absolument, le perdent dans le discours, parce qu'ils s'appuient sur le mot suivant. On les nomme *proclitiques*. Il y a des proclitiques en latin, comme en grec et en français², et ce sont généralement les mêmes parties du discours.

1° Les prépositions s'unissent d'ordinaire par la prononciation au mot suivant, et conséquemment elles sont muettes³ : *per hóstes*, *inter arma*, *ab úno*, *clam té*, *circum littora*⁴.

Il en est de même des adverbes-prépositions : *infra tectum*, *intra urbem*, *extra unam*, *pone tribunal*, *circa fórum*, *contra inimicos*, *supra montem*, *adversum hóstem*.

Mais quand il y a une anastrophe, c'est-à-dire quand

¹ Prisc. p. 1011.

² Quand nous disons : *le jardin*, *la rose*, *les hommes*, *je porte*, *vous portez*, *qui vient*, *deux hommes*, les monosyllabes *le*, *la*, etc., sont des mots sans accent. Pareillement *que je vois* semble former un mot de trois syllabes, ayant l'accent sur la dernière.

³ Si on les isole pour les citer, elles ont l'accent sur la finale. (*Diom.* p. 428; *Prisc.* p. 977, 1228, et *passim.*)

⁴ *Nam quum dico circum littora, tanquam unum enuntio, dissimulatá distinctione.* (*Quintil.* I, 5, 26.)

la préposition est placée après son régime, elle prend l'accent, si elle est monosyllabe; elle a la pénultième aiguë si elle est polysyllabe : *Transtra pèr et remos* (Virg.), *Spemque metumque inter dubii* (Virg.), *te sine* (Virg.), *te própter* (Virg.), *tuis éx*, *inçlyte*, *chartis* (Lucr.), *i præ* (Terent.).

Il faut excepter le cas où la préposition placée après son régime est suivie d'un génitif : alors elle reste sans accent : *Virtútem própter imperatóris*, *córpus in Æacida*¹ (Virg.).

Si la préposition, placée après son régime, pouvait se confondre avec un autre mot, on l'accentuerait sur la finale, et non sur la pénultième : *Maria omnia circúm* (Virg.), et non *circum*, mot qui serait l'accusatif de *circus* ou l'adverbe².

2° Les adverbes-prépositions, comme *extra*, *intra*, *infra*, *prope*, *ante*, *super*, etc., prennent l'accent sur la première quand ils sont employés adverbialement : *Vides toto properari littore circúm* (Virg.), *étra meíte* (Pers.), *homines venerunt supra*.

3° Lorsque la préposition *cum* s'unit avec le relatif, elle prend l'accent sur la finale : *quocúm*, *quacúm*, *quicúm*, *quibuscúm*. C'est la règle ordinaire pour le cas de l'anastrophe.

Il n'en est pas de même pour les pronoms qui se combinent avec *cum* : ils prennent l'accent sur la pé-

¹ Ce mot rentre dans une exception dont nous parlerons.

² Cette règle, donnée expressément par Priscien (p. 977) était ignorée de Ramshorn, qui, dans sa Grammaire latine (p. 7), met ici l'accent sur la première syllabe de *circum*. Je ne tiens pas beaucoup à l'explication que j'ai transcrite de Priscien; mais le fait est incontestable. Servius dit de même sur ce passage (*ad Æn.* I, 32); *In fine accentum ponimus contra morem Latinum.*

ultième : *mécum, técum, sécum, nobiscum, vobiscum*.

4° Les conjonctions se placent plus généralement au commencement de la phrase subordonnée, et elles se lient par la prononciation au mot suivant. Alors elles restent muettes, quel que soit le nombre de leurs syllabes. *Et, jam, tum, aut, ut, at, sed, si, atque, quando, postquam*, etc., seront également sans accent. *Vérum* est le substantif, *verum* la conjonction.

Mais si elles ne commencent pas la phrase subordonnée, elles prennent l'accent sur la première. En cela elles suivent la règle des prépositions rejetées après leur régime. Ainsi : *tu quoque, ille étiam, nos autem, hic véro, hoc saltem, vos igitur; Etrusca præter ét volate littora* (Hor.); *Candidior pôstquam tondenti barba cadebat* (Virg.); *terrestria quando Mortales animas vivunt sortita* (Hor.); *Vilibus aut onerat pomis* (Virg.); *Scinditur átque animo* (Lucr.); *Fluctus úti* (Virg.); *Fecissentque útinam* (Virg.); *Vixit inæqualis, clavum út mutaret in horas* (Hor.).

Ne, quand on défend, prend l'accent aigu : *né sævi*. Dans une proposition subordonnée, il est sans accent : *timeo ne veniat*. *Ne*, adverbe affirmatif, prend l'accent circonflexe ¹, *né* (en grec *νή*).

Sic, ainsi, reçoit l'accent circonflexe (*sic*). Le même mot est muet lorsqu'il est suivi de *ut, uti* ². Il perd également son accent dans les formules de souhait ³ : *Sic tua Cyrneas fugiant examina taxos ! V.*

¹ *Diom.* p. 388 ; *Prisc.* p. 1242.

² *Prisc.* p. 1247.

³ *Prisc.* p. 1020 et 1247.

Quando, adverbe interrogatif, prend l'accent sur la première (*quando*). Le même mot est muet, ainsi que nous l'avons vu, lorsqu'il est conjonction ¹.

5° Les adjectifs conjonctifs et déterminatifs *qui* ², *quis, qualis, quantus*, perdent leur accent dans la suite du discours : *Homo qui sapit, qualis erat, quantus erat* ³.

Bien entendu, l'enclitique exercera toujours son effet : *qualis quantusque*.

Les mêmes mots gardent leur accent quand ils sont interrogatifs : *quis auctor? quâlis tibi videtur? quantus erat? qui nominat me?* Il en est de même lorsqu'ils terminent une phrase non interrogative : *tudis non memini quibus* (Phèdre).

Il est probable que, dans le cas de l'anastrophe, *qui* conservait son accent : *Arma virumque cano, Trojæ qui primus ab oris* (Virg.).

Quot a l'accent (*quót*) quand il est interrogatif. Il le perd quand il est le conséquent de *tot*.

IV. SYNCOPE, APOCOPE, SYNÈRESE.

1° Les noms et les adjectifs en *as (atis)* prennent l'accent circonflexe sur la dernière : *Mæcenâs, Arpi-*

¹ *Mar. Vict.* p. 1952. Je pense que *ubi, unde*, avaient également l'accent sur la première lorsqu'ils étaient interrogatifs, et devenaient muets quand ils étaient affirmatifs.

² Qui *pér se acuitur, in relatione verò gravatur* (*Prisc.* p. 1267.) Sur *qui, quis, qualis, quantus*, etc., voy. *Priscien*, p. 1226 et 1256. Je ne vois rien dans les grammairiens sur *qui* suivi de *quidem*. Je pense que *qui-quidem* avait un seul accent, sur la première, comme *siquidem*.

³ *Quintilien* (1, 5, 25) dit que certains grammairiens accentuaient la dernière de *qualis, quantus*, quand ces mots servaient à comparer. Mais c'était là une singularité que l'usage réprouvait.

⁴ Qui *incenitur etiam pro quis, atque tunc circumflectitur* (*Prisc.* p. 1267).

nás, Suffenás, Larinás, Capenás, nostrás, vestrás, cujás, primás ¹, etc. Cela vient de ce que leur forme primitive était en *atis* (*Arpinátis*, neutre *Arpináte*; *nostrátis, nostráte*). On a fait la syncope (*nostrátis, nostráts, nostrás*), et l'accent est resté sur la syllabe qu'il affectait d'abord ².

2° Les parfaits syncopés de la quatrième conjugaison retiennent l'accent sur la syllabe qui était accentuée avant la syncope : *audivi, audii; lenívit, leniit; cupívit* ³, *cupiit*, etc.

3° Le vocatif en *i* des noms en *ius* est une apocope de *ie*. *Virgilius, Ovidius, Mercurius, Valérius*, gardent leur accent au vocatif, comme si la finale n'avait pas disparu : *Virgili, Ovidi, Mercuri, Valéri* ⁴.

4° Les impératifs qui ont subi une apocope conservent l'accent de leur forme primitive : *addúe, produc, benedic*, pour *addúce, producé, benedice* ⁵.

5° *Illic, istic* (adjectifs démonstratifs), sont des

¹ Je pense, quoique les grammairiens ne le disent pas, que *Samnis* avait également le circonflexe sur la dernière, parce que le primitif était *Samnitis*.

² C'est par la même raison que les Italiens accentuent exceptionnellement la finale de quelques mots : *virtù, pietà* (apocope de *virtúte, pietáte*), etc. On remarquera que, si nous accentuons fréquemment nos finales, nous conservons précisément ainsi l'accent latin : *certù, bonté, horreír*. On retrouve cette marque essentielle de leur origine dans une foule de mots, tels que *porter, fier* (adj.), *exemple, court, cour, aspect, arbre, contraire, supplice, apótre*, etc., et même dans *utile* (*utibilis*), *docile* (*docibilis*).

³ Ce parfait appartient, par sa forme, à la quatrième conjugaison.

⁴ Je m'étonne que Ramshorn (p. 7) accentue ces mots sur la première.

⁵ Je ne vois rien sur l'accent des composés de *fer*. Je croirais plutôt que *profer, differ*, avaient l'accent sur la première.

abréviations de *illicce, isticce* : ils ont l'accent de leur primitif : *illic, illac, illunc, istic*, etc.

6° L'accent déplacé par l'enclitique reste sur la même syllabe, quand l'apocope fait disparaître la voyelle finale : *vidén', audín'*, etc. Ainsi dans Virgile : *Pyrrhin' connubia servas? Tantón' me crimine dignum Duxisti?* Et dans Horace : *Nemón' oleum fert ocius?*

7° Quand le génitif des noms de la deuxième déclinaison en *ius* est contracté en *i*, au lieu de *ii*, l'accent se comporte comme si cette contraction n'avait pas eu lieu : *Valerius, Valérii* et *Valéri*; *tugúrium, tugúrii* et *tugúri*.

8° Les parfaits de la quatrième conjugaison qui présentent une synérèse après la syncope conservent l'accent sur la syllabe accentuée dans le primitif : *audivit, audit; munívit, munit; petívit, petit; obívit, obit* ¹.

V. MOTS COMPOSÉS.

Les mots composés suivent d'ordinaire les règles générales de l'accent. Ainsi l'on dit : *concavus, transfuga, homicida, infero, participo, signifer, fidicen, tibicen, agricola, terrigena, Públipor, Públipores, omnipotens, admodum, áffatim*, etc.

Ces règles souffrent cependant quelques exceptions.

1° Les adverbes composés de *inde* précédé d'une

¹ Cette différence d'accent faisait distinguer à l'oreille l'un et l'autre temps.